



L'Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et du Handicap pour l'Insertion

2ème établissement social et médico-social public, l'IDEFHI accueille environ 2600 usagers relevant du secteur de la protection de l'enfance ou du handicap, implanté sur l'ensemble du territoire départemental.

Les services de protection de l'enfance habilités pour 1362 places assurent différents modes d'accompagnement selon l'âge et les projets personnalisés : en hébergement collectif, en appartement, en accueil familial ou à domicile.

Les structures du secteur handicap reçoivent des enfants au sein d'un DITEP, d'un IME ou du Centre François Truffaut (déficiences sensorielles, troubles spécifiques du langage, TND).

Le budget de fonctionnement de l'IDEFHI de l'ordre de 96 millions d'euros, relève d'un double financement de la part du Département de Seine-Maritime et de l'Agence Régionale de Santé.

L'Etablissement compte environ 1 300 salariés.

RECHERCHE pour le Centre François Truffaut Un(e) Accompagnant(e) Éducatif(ve) et Social(e) dans le cadre de la création d'une Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'Autisme (UEMA)

Le Centre François Truffaut accompagne des enfants et adultes en situation de handicap et contribue à leur insertion scolaire, sociale et/ou professionnelle. Il leur assure un soutien médico-social, éducatif permettant le développement de leurs potentialités et de leur autonomie en favorisant leur épanouissement personnel et social.

Le Pôle TND du CFT porte le projet de création de l'UEMA. 7 enfants âgés de 3 à 6 ans seront accueillis au sein d'une école maternelle située à Rouen.

Les Troubles du Spectre Autistique (TSA) regroupent une diversité de situations cliniques, entraînant une hétérogénéité des situations de handicap. L'UEMA accueillera plus particulièrement des enfants n'ayant pas acquis une autonomie suffisante, le langage et/ou qui présentent des comportements-problèmes importants.

L'objectif est de mettre en place un parcours de scolarisation au plus et un accompagnement durant trois années maximum, la scolarisation en école maternelle se terminant à l'âge de 6 ans. Cette durée pourra être diminuée en cours d'année pour divers motifs (accès à la scolarisation en milieu ordinaire par exemple).

Missions :

Il/Elle est l'interlocuteur/rice privilégié/e de tous les acteurs qui gravitent autour de l'enfant (équipe pluridisciplinaire, partenaires, familles). Il-elle est positionné-e en qualité de coordonnateur-rice de parcours, chargé-e de coordonner l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation du PAP de l'enfant, la mise en œuvre du PPS, de recueillir et de transmettre toute information utile à son accompagnement et à son bien-être. A ce titre il/elle est chargé(e) de :



- Evaluer et veiller au bien-être de l'enfant dans son environnement (au domicile : famille proche et élargie), dans le cadre de son parcours scolaire et de son parcours de soin.
- Piloter le parcours de l'enfant en assurant une cohérence et une continuité entre l'avant, le pendant et l'après, en faisant le lien avec la famille, les partenaires et les membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- Soutenir l'enfant dans ses relations sociales et familiales, sa scolarité, la définition et la mise en œuvre de son projet de vie en : réassurant, valorisant les compétences, développant la confiance en soi, l'estime de soi, restaurant la confiance en l'autre, faisant émerger/accompagnant le développement des stratégies/moyens de compensation personnels, amenant l'enfant à être acteur de son parcours de soins, scolaire, de vie, l'aidant à se situer, à trouver sa place dans sa famille, sa fratrie, la société.
- Soutenir la parentalité, à travers l'instauration d'une relation de confiance ; favoriser la compréhension et l'acceptation du handicap de leur enfant ; soutenir l'adaptation de l'environnement et les réponses éducatives apportées aux besoins de l'enfant ; assurer un relai parental dans la coordination et l'accompagnement des soins ; réassurer, valoriser et faire émerger les compétences parentales.
- Travailler et développer le réseau et le partenariat.

Qualités, connaissances et compétences requises :

- Être formé aux TSA et connaissances des comorbidités possibles.
- Connaissances sur les approches développementales et comportementales (ABA, TEACCH...).
- Connaissance des Recommandations HAS en termes d'accompagnement des personnes TSA.
- Connaissance des tests d'évaluation spécifiques autisme.
- Connaissance des dispositifs et réseaux d'accompagnement.
- Qualités rédactionnelles.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Capacités relationnelles, d'écoute et de disponibilité.
- Aisance à l'oral.
- Sens de l'observation.
- Travailler en lien et en réseau avec les partenaires extérieurs.
- Se positionner dans une dynamique de formation et d'approfondissement des connaissances.
- Respect du secret professionnel.
- Maîtrise des logiciels Word, Excel et PowerPoint.

Profil :

- Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social exigé.
- Permis B en cours de validité.

Statut, position et conditions de travail :

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (mutation, détachement, CDD 1 an renouvelable).
- Statut de la Fonction Publique Hospitalière - Grade : AES (Catégorie C).
- Placé sous l'autorité du Responsable d'Unité Sociale & Médico-Sociale de l'Unité.
- Temps de travail et congés :



37h/semaine avec 12 RTT sur une base annuelle et d'un temps plein.

25 CA + 3 sous conditions sur une base annuelle et d'un temps plein.

- CGOS (= comité d'entreprise : vacances, billetterie, remboursements frais de garde, sport...).
- Participation aux frais de transport en commun / covoiturage.
- Lieu : Rouen.

Les candidatures sont à adresser à par email recrutement@idefhi.fr ou par courrier :

Mme la Directrice Générale, IDEFHI, CS 10004 - Route de Sahurs, 76380 CANTELEU